

que les animaux bien traités sont dociles, intelligents et de bonne conformation, tandis que ceux qu'on brutalise et qu'on excède de travail sont débiles, rétifs et souvent dangereux, j'insiste sur les bénéfiques que les animaux domestiques peuvent donner aux cultivateurs quand ils sont traités avec humanité. En parlant aux enfants de la beauté et de la variété du plumage des petits oiseaux, ainsi que de la grâce, de la pureté et de l'éclat de leur chant, je leur expose les droits que ces charmants auxiliaires ont à notre assistance et à notre reconnaissance, et je leur fais comprendre cette vérité fondamentale que, plus il y aura d'oiseaux dans une contrée, plus la récolte sera abondante et mieux se conserveront les plantes que les chenilles dépouillent de leurs feuilles et font périr.

Les résultats que j'ai obtenus de mon enseignement des idées protectrices des animaux sont on ne peut plus satisfaisants. Les principes de la protection sont entièrement dans les mœurs de mes élèves, et je n'ai qu'à m'en féliciter sous tous les rapports : discipline, moralité, instruction, progrès, tout y gagne.

Les enfants promettent constamment d'être bons pour les animaux, et ils tiennent parole. Ils se font surtout remarquer par leur sollicitude pour les petits oiseaux ; ils ont entièrement renoncé de se livrer à la recherche et à la destruction des nids et des couvées, dans quelque endroit et sous quelque prétexte que ce soit ; ils ont également renoncé de poursuivre les jeunes oiseaux récemment sortis de leur nid ; et, non contents de s'interdire toute espèce de guerre et de chasse aux petits oiseaux, ils se sont encore constitués les défenseurs de ces charmantes et utiles créatures.

J'ai aussi à me féliciter de l'heureuse influence que les enfants exercent sur les personnes qui les entourent. Quand ils témoignent la peine que leur font éprouver les mauvais traitements envers les animaux, leurs parents, leurs frères, leurs sœurs, les domestiques, sont amenés à la douceur et à la compassion.

Mon enseignement des idées protectrices s'étend aussi jusqu'aux adultes. Voici, au surplus, les procédés dont je me sers pour arriver à ce but, indépendamment de l'influence qu'exercent les enfants dans tout leur entourage :

1° Dans ma classe du soir, je fais aux adultes un enseignement complet des doctrines protectrices, en suivant la même méthode que dans ma classe du jour. Mes leçons produisent le plus grand bien.

2° Mes élèves de l'école du jour sont pourvus de bons ouvrages relatifs à la protection. Ces ouvrages passent de l'école dans les familles, où ils sont lus avec un vif intérêt. Pour les familles qui n'ont pas l'avantage de pouvoir prendre connaissance des enseignements de ces livres par l'intermédiaire de leurs enfants, j'en ai quelques exemplaires de réserve, que je leur prête à tour de rôle ; et tous, riches et pauvres, grands et petits, aiment à lire ces ouvrages et savent en faire leur profit.

Il me reste à donner copie d'un règlement que mes élèves ont délibéré à la date du 31 Mars 1866, et par lequel ils se sont imposé l'obligation formelle de mettre toujours en pratique les principes de la protection et de ne rien négliger pour propager de plus en plus, dans leur entourage, ces mêmes principes d'une sensibilité